

INSCRIPTION de OCTOBRE 2024 à AOUT 2025

version 1.1

A propos de l'inscription

L'adhésion à la section Escalade inclut la licence F.F.M.E., l'assurance de base (y compris la responsabilité civile), la cotisation au comité territorial, à la ligue et au club E.S.S. section Escalade.

Les adhérents sont répartis en quatre niveaux, en fonction de leur niveau et de leurs objectifs.

Les tarifs – inchangés depuis 2018 - sont :

Sartrouillois enfant : 165 €
Sartrouillois adulte : 188 €

Non Sartrouillois enfant : 185 €
Non Sartrouillois adulte : 208 €

Et spécifiquement pour les jeunes adhérents (de 2008 à 2015) retenus au « Pôle compétition » :

Compétition Sartrouillois enfant : 210 €

Compétition Non Sartrouillois enfant : 230 €

Nous acceptons les chèques (ordre « Entente Sportive Sartrouville, nous privilégions le virement), Chèque-Vacances, Coupon Sport ANCV, PASS+, Pass'Sport, LABAZ et le paiement par virement :

IBAN: FR76 1870 7001 2808 5210 0505 135, BIC: CCBPFRPPVER, Banque Populaire Val de France
Merci d'indiquer en référence le nom et prénom du futur(e) licencié(e).

Si vous attendez un coupon, pass, ... merci de fournir un chèque du montant attendu qui vous sera rendu lors de la réception du coupon, pass, ...

Information sur le matériel nécessaire (non fourni par le club)

- Un descendeur type panier (le « huit » est interdit),
- Un mousqueton à vis ou automatique,
- Un baudrier (obligatoire pour les non débutants, facultatif pour les débutants),
- Des chaussons d'escalade (premier prix pour les débutants)

A noter que la section escalade organise une « bourse aux chaussons » dès la rentrée sportive.

Détails sur les créneaux disponibles

Tous nos créneaux sont gérés par des encadrants diplômés F.F.M.E.

Durant votre inscription, vous ne choisissez qu'un seul créneau « non complet ». Les cours des jeunes sont volontairement limités à un maximum de 12 enfants et 9 pour les U8 (moins de huit ans).

Inscription par ordre d'arrivée. Un cours par enfant par semaine (hors pôle compétition).

A propos des niveaux d'escalade

Comme depuis déjà huit saisons, nous proposons quatre types de créneaux afin de regrouper les adhérents par niveau tout en tenant compte aussi de leur envie :

- Ecole Escalade : pour les débutants
- Escalade Loisir : pour celles et ceux ayant plus d'un an de grimpe, pratique dite « loisir »
- Escalade Perfectionnement : pour celles et ceux ayant plus de deux ans de grimpe et désirant suivre un programme d'entraînement
- Pôle Compétition : deux entraînements, avec participation obligatoire à toutes les compétitions proposées par le club, sur acceptation du bureau.
- Pôle Compétition « Elite », réservé à quelques jeunes sélectionnés et sur proposition du bureau.

Recommandations concernant la reprise sportive d'octobre 2024

Notre rentrée sportive est prévue en octobre 2024, après la fin des travaux du gymnase Colette.

Nos recommandations et informations sont :

- Les adhérents « non débutants » devront pratiquer l'escalade avec leur propre baudrier
- Le nombre d'adhérents jeunes maximum est conservé à 12 enfants
- Le nombre d'adhérents adultes maximum est conservé à 24.

Nous mettrons en place les mesures (protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection à l'attention des grimpeurs, des encadrants et des accompagnants)

A propos des certificats médicaux

Pour les mineurs et les adultes (non compétiteurs) :

- Vous devez renseigner le questionnaire de santé « QS-Sport ». Il n'est plus obligatoire de nous remettre un certificat médical. Si vous répondez au moins une fois OUI à ce questionnaire, il faudra déposer sur le site fédéral votre certificat médical (un email de la fédération vous expliquera comment réaliser cette étape).

Pour les adultes compétiteurs :

- Pour votre première inscription, vous devez fournir un certificat médical avec la mention compétition.
- Le certificat médical sera valable trois ans (3) et à renouveler en fonction du questionnaire de santé « QS-sport CERFA 15699 » que vous devez répondre avant chaque nouvelle pré-inscription et/ou après l'avis de votre médecin.

Le questionnaire de santé « QS-Sport » vous aide dans votre décision. C'est un document confidentiel, vous ne devez pas nous le renvoyer.

A propos de la notice d'assurance fédérale

Depuis septembre 2019, la notice d'information est dématérialisée. Votre inscription auprès de la fédération (étape réalisée dès la rentrée sportive par le bureau de la section escalade), vaut tacite acceptation de la notice d'assurance fédérale.

Une information par mail vous sera envoyée par la fédération pour que vous puissiez consulter la notice.

A propos de la gestion de votre dossier de pré-inscription

Les dossiers doivent être fournis complets avant fin août 2024 (même si la rentrée 2024/2025 est en octobre exceptionnellement pour cette saison) afin de pouvoir gérer les créneaux et libérer si besoin la place à celles et ceux qui sont en liste d'attente.

Votre dossier doit être transmis complet à l'adresse indiquée sur la feuille d'inscription, vous recevrez cette feuille et différents autres documents par e-mail lors de votre pré-inscription.

Créneaux « Ecole Escalade » : obligatoire pour tous les débutants

Concerne :

- La réinscription des « anciens » du créneau U8 (Baby Microbe) du samedi 11h00.
- Enfant : sélectionnez ce type de cours si vous n'avez jamais pratiqué d'escalade en club.
- Adulte : pour les débutants et celles et ceux ne possédant pas le passeport jaune de la FFME

U8 né avant fin 07/2018	Samedi 11h00 à 12h00	<i>max. juillet 2018</i>		
U10 né en 2016, 2017	Mardi 18h30 à 19h30	Mercredi 15h30 à 16h30	Vendredi (*) 18h00 à 19h00	Samedi 14h30 à 15h30
U12 né en 2014, 2015	Mardi 18h30 à 19h30	Mercredi 15h30 à 16h30	Vendredi (*) 18h00 à 19h00	Mercredi 16h30 à 17h30
	Samedi 12h à 13h30	Samedi 14h30 à 15h30		
U14 né en 2012, 2013	Mercredi 16h30 à 17h30	Samedi 10h00 à 11h00	Samedi 12h00 à 13h30	
U16 né en 2010, 2011	Mardi 19h30 à 20h30	Samedi 10h00 à 11h00		
U18 né en 2008, 2009	Mardi 19h30 à 20h30			
U20 né en 2006, 2007	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi : 20h30 à 22h00	
Sénior, Vétérain 2005 et avant	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi : 20h30 à 22h00	

Créneaux « Escalade Loisir »

Après un an d'expérience d'escalade, vous avez accès à ces créneaux (un cours par semaine) dans le cadre d'une pratique loisir.

Pour un renouvellement enfant, c'est ce type de cours qu'il faut sélectionner (sauf pour les « anciens » adhérents 2023/2024 du créneau U8 (moins de 8 ans), Cf. créneaux « école escalade ») :

U10 1^e année né en 2017	Mercredi 15h30 à 16h30	Samedi 15h30 à 16h30				
U10 2^e année né en 2016	Mercredi 15h30 à 16h30	Vendredi 18h00 à 19h00	Samedi 15h30 à 16h30			
U12 né en 2014, 2015	Mercredi 15h30 à 16h30	Mercredi 16h30 à 17h30	Jeudi 18h00 à 19h00	Vendredi 18h à 19h		
	Samedi 12h à 13h30	Samedi 15h30 à 16h30				
U14 né en 2012, 2013	Mercredi 16h30 à 17h30	Jeudi 18h00 à 19h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 18h à 19h	Samedi 12h à 13h30	Samedi 16h30 à 18h
U16 né en 2010, 2011	Mardi 19h30 à 20h30	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h		
U18 né en 2008, 2009	Mardi 19h30 à 20h30	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h		

Pour les adultes non débutant (à partir de 2007) : le niveau passeport jaune est nécessaire afin d'accéder aux créneaux ci-dessous (demandez à votre encadrant pour pouvoir pratiquer sur plusieurs cours) :

U20 né en 2006, 2007	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi 20h30 à 22h00
Sénior, Vétérain 2005 et avant	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi 20h30 à 22h00

Créneaux Escalade Perfectionnement

Après deux ans d'expérience d'escalade et si vous désirez grimper en suivant un programme d'entraînement, c'est ce type de créneau qu'il faut sélectionner.

U10 né en 2016, 2017	Mercredi 17h30 à 18h45				
U12 né en 2014, 2015	Lundi (*) 18h30 à 19h30	Mercredi 17h30 à 18h45	Jeudi 18h00 à 19h00		
U14 né en 2012, 2013	Lundi (*) 18h30 à 19h30	Mercredi 17h30 à 18h45	Jeudi 18h00 à 19h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00
U16 né en 2010, 2011	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00		
U18 né en 2008, 2009	Lundi 20h30 à 22h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00	

Pour les adultes (le niveau passeport jaune est nécessaire), voici les créneaux « Escalade Perfectionnement », ce qui ne vous empêche pas de venir aux autres créneaux pour le côté « loisir ».

U20 né en 2006, 2007	Lundi 20h30 à 22h00	Mercredi 20h30 à 22h00
Sénior, Vétéran 2005 et avant	Lundi 20h30 à 22h00	Mercredi 20h30 à 22h00

Un seul créneau « perfectionnement » par semaine.

Créneaux Escalade Pôle Compétition

Pour les compétiteurs, deux créneaux sont proposés sauf pour les U10. La présence à ces deux créneaux est obligatoire.

L'inscription définitive des futurs compétiteurs se fera en fonction des précédents résultats sportifs ou via une sélection organisée par la section Escalade.

Rappel, dans le cas des enfants (né entre 2008 et 2015), la cotisation est majorée.

U10 1^{ère} année né en 2017	Pas de Pôle compétition pour cet âge ... mais participation possible aux Challenges des Yvelines. Cf. « Perfectionnement »	
U10 2^{ème} année né en 2016	Mercredi 17h30 à 18h45	

	1 ^{er} créneau	2 nd créneau
U12 né en 2014, 2015	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
U14 né en 2012, 2013	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
U16 né en 2010, 2011	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
U18 né en 2008, 2009	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00
U20 né en 2006, 2007	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00
Sénior, Vétéran 2005 et avant	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00

Le lundi, un bénévole viendra ouvrir le deuxième cours à 19h00 afin que les jeunes compétiteurs puissent commencer les échauffements, pour leur cours de 19h30.

Même procédé pour le cours « compétition » du lundi et mercredi 20h30, la porte sera ouverte exceptionnellement à 20h00.

(*) : en bleu, les créneaux modifiés pour cette saison 2024/2025, pas de créneau débutant le lundi.